

Switzerland-Bellinzona: Motorway construction works

OJ S 129/2023 07/07/2023

Contract award notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona Divisione Infrastruttura stradale Est

Postal address: Via C. Pellandini 2a

Town: Bellinzona

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: Support

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

Main address: <https://www.simap.ch>

Address of the buyer profile: www.astra.admin.ch

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

N2 EP28 Gentilino-Lamone, Lot 202, travaux de génie civil, travaux principaux

II.1.2. Main CPV code

45233110 Motorway construction works

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

N2 EP28 Gentilino-Lamone, Lot 202, travaux de génie civil, travaux principaux

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 165 623 166,55 CHF

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45233110 Motorway construction works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

II.2.4. Description of the procurement

N2 EP28 Gentilino-Lamone, Lot 202, travaux de génie civil, travaux principaux

II.2.5. Award criteria

Cost criterion - Name: Voir point 4.4 "Autres indications" / Weighting: 1

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2022/S 133-381383](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

03/07/2023

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 2

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: csc costruzioni sa

Postal address: Via Pioda 5

Town: Lugano

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 6900

Country: Switzerland

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 165 623 166,55 CHF

V.2.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information

Raisons de la décision d'adjudication: Le soumissionnaire a présenté l'offre la plus avantageuse, non seulement d'un point de vue financier, mais aussi au regard des autres critères d'évaluation, notamment en ce qui concerne la durée des travaux et la qualité du personnel clé.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas.

Les critères d'adjudication suivants doivent être joints au dossier d'offre : CA1: PRIX, PONDÉRATION 30%: CA2 : DURÉE DES TRAVAUX, PONDÉRATION 15%: CA2.1 fin des travaux autoroutiers en 2024 et remise des zones à UTIV (T1) 5%; CA2.2 fin des travaux autoroutiers en 2025 et remise des zones à UTIV (T2) 5%; CA2.3 fin des travaux autoroutiers en 2026 et remise des zones à UTIV (T3) 5%; CA3 : QUALITÉ, PLAUSIBILITÉ DU PROGRAMME DES TRAVAUX ET DES DÉROULEMENTS DES TRAVAUX, PONDÉRATION 15%: CA3.1 Plausibilité du programme des travaux 10% CA3.2 Qualité et plausibilité des déroulements des travaux 5% CA4: QUALITÉ, PLAUSIBILITÉ DE L'OFFRE PONDÉRATION 20%: CA4.1 rapport technique, concept de gestion de la qualité et analyse des risques 10% CA4.2 Installations de chantier 5% CA4.3 Durabilité (économique, sociale et écologique) 5%. CA5 : QUALITÉ DU SOUMISSIONNAIRE : EXPÉRIENCE DES PERSONNES CLÉS PONDÉRATION 20% : CA5.1 Directeur technique de chantier 5%; CA5.2 Chef de chantier 5%; CA5.3 chef de chantier adjoint 5%; CA5.4 Organigramme et organisation 5%. Une note unique est attribuée à chaque personne en fonction de la référence soumise (comparabilité de la fonction et du projet de référence avec la fonction et le projet du présent appel d'offres) et de l'expérience professionnelle documentée (par rapport au projet du présent appel d'offres) EVALUATION DU PRIX La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 30 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les

éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix. Évaluation du critère d'adjudication CA2 « programme des travaux » Le plan de construction doit tenir compte des éléments suivants: - les jours de fête dans le canton du Tessin - la continuité du travail pendant les vacances d'été du secteur de la construction (à l'exclusion du 01.08 et du 15.08) ainsi qu'à Pâques; - dans chaque phase de travail, comme décrit dans le CPN 102, il faut s'attendre à des jours de mauvais temps. Une note est octroyée de la manière suivante selon la durée des travaux proposée dans l'offre: - plus de 2 semaines de plus que le programme du maître d'ouvrage: Note 0 - plus de 1 semaine de plus que le programme du maître d'ouvrage: Note 1 - de 1 semaine de moins à 1 semaine de plus que le programme du maître d'ouvrage: Note 2 - plus de 1 semaine de moins que le programme du maître d'ouvrage: Note 3; - plus de 2 semaines de moins que le programme du maître d'ouvrage: Note 4; - plus de 3 semaines de moins que le programme du maître d'ouvrage: Note 5. Notation des autres critères de qualité L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5 : 0 = évaluation impossible ; aucune information 1 = critère très mal rempli ; informations insuffisantes et incomplètes 2 = critère mal rempli ; informations sans lien suffisant avec le projet 3 = critère rempli de manière normale; qualité correspondant aux exigences de l'appel d'offres 4 = critère bien rempli, de manière satisfaisante ; bonne qualité 5 = critère très bien rempli, de manière très satisfaisante ; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération. Total des points : somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal : 5 x 100 = 500). Publication de référence nationale: Simap de la 03.07.2023 ,doc. 1347013

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Bundesverwaltungsgericht

Postal address: Postfach

Town: St. Gallen

Postal code: 9023

Country: Switzerland

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/07/2023